



● Point
conseil
budget



Dispositif labellisé 

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels et gratuits

Pourquoi ?

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Améliorer la gestion de votre budget

Notre méthode

Information,
diagnostic, conseils,
accompagnement.

Écoute, neutralité,
confidentialité,
approche globale
et familiale.



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de la
cohésion sociale et de la
protection des populations

**STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**

Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales des Ardennes propose un service d'accompagnement budgétaire depuis 2016. Son action est désormais labellisée par l'État « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique, association de consommateurs, l'UDAF est également l'institution officielle de défense des intérêts des 4232 familles du département.

N'attendez plus, venez à notre rencontre !



L'objectif du Point Conseil Budget est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque que les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent.

Contactez-nous par téléphone ou par mail au :

- 03 24 58 38 97 (secrétariat)
- 06 25 73 52 72 (Mme LEBEAU)
- pcb@udaf08.fr

Rendez-vous directement dans notre point d'accueil situé :

11, Boulevard G. Poirier
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES



www.unaf.fr

www.mesquestionsdargent.fr



Union départementale
des associations familiales
des Ardennes
Tél. : 03 24 57 22 77
38, boulevard G. Poirier
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

www.udaf08.com